



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)

14 – 18 octobre 2017



DÉBAT PARITAIRE

Tenir les cordons de la bourse : exercer un contrôle dans l'intérêt général

Organisé par le Forum des femmes parlementaires
mardi 17 octobre 2017
11 heures à 13 heures, Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride

Le Forum des femmes parlementaires organisera à Saint-Pétersbourg son troisième débat paritaire intitulé *Tenir les cordons de la bourse : exercer un contrôle dans l'intérêt général*.

L'objectif général d'un débat parlementaire est de promouvoir le dialogue entre les femmes et les hommes à l'UIP et de les encourager à débattre ensemble de questions d'intérêt commun. Etant donné qu'autant de femmes que d'hommes prendront la parole au cours du débat, les points de vue et les expériences, différents mais complémentaires, apparaîtront clairement, ce qui permettra de garantir que les préoccupations en matière d'égalité des sexes sont prises en compte dans le débat. Les délégations sont donc invitées à se faire représenter par des participants hommes et femmes.

Le débat coïncide avec la publication de la dernière version du Rapport parlementaire mondial UIP/PNUD, intitulé *Le contrôle parlementaire : le pouvoir du parlement de demander des comptes au gouvernement*. Le débat s'intéresse à l'une des fonctions les plus puissantes des parlements : examiner le budget et contrôler les finances et les dépenses publiques.

Le budget national exprime l'ensemble des priorités d'un gouvernement et la manière dont celui-ci entend les financer. Pour les parlements, le contrôle budgétaire est une occasion décisive de veiller à ce que le budget fasse correspondre de manière optimale les besoins d'une nation et les ressources disponibles. L'implication parlementaire dans le processus de budgétisation établit un équilibre qui est crucial pour qu'un gouvernement soit transparent et responsable et pour une prestation efficace de services publics. Le contrôle parlementaire contribue également à garantir que le budget est inclusif, juste et sensible aux besoins de chacun. Cela est d'autant plus important au moment où les Etats œuvrent en faveur de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il est communément admis que le pouvoir du financement est l'un des pouvoirs les plus considérables du parlement. Cependant, le rôle exact du parlement dans le processus budgétaire varie d'un parlement à l'autre, et certains ont des pouvoirs considérablement plus importants que d'autres.

Cela étant, certaines tendances sont observées ces derniers temps. Le contrôle budgétaire s'étend de plus en plus sur l'ensemble du cycle budgétaire dans son ensemble, du recensement des priorités budgétaires à l'évaluation des répercussions des politiques du gouvernement sur les vies des citoyens. En outre, les parlements demandent avec de plus en plus d'insistance aux gouvernements d'utiliser des techniques budgétaires tenant compte de la question de genre pour faire en sorte que les budgets contribuent à l'objectif de l'égalité des sexes au sein de la société, soient plus

transparentes et répondent plus efficacement aux besoins du peuple. Dans ce contexte, les parlements sont soutenus par des institutions de contrôle, conçoivent leurs propres ressources internes, tels que des services budgétaires, et renforcent leur capacité à analyser les budgets au prisme de la question de genre.

Pour que le contrôle soit efficace, il faut un mandat solide prévoyant des pouvoirs clairement définis permettant de demander des comptes au gouvernement, des participants engagés et volontaires, et suffisamment de capacités au sein du parlement pour donner du mordant à ces pouvoirs. Comment peut-on évaluer le pouvoir permettant au parlement de contrôler le budget au regard de ces critères ?

Le débat commencera par une présentation des résultats et des recommandations figurant dans le Rapport parlementaire mondial de 2017. Il s'intéressera ensuite aux questions-clés suivantes :

- Quels sont les pouvoirs formels et informels dont dispose le parlement pour contrôler le processus budgétaire ? Quelle est la meilleure manière dont le parlement peut utiliser ces pouvoirs pour veiller à ce que le budget donne des résultats d'intérêt général ?
- Quelles mesures concrètes votre parlement prend-il pour prendre en compte la perspective de genre dans le budget national et que faut-il faire pour renforcer ces initiatives et augmenter leur nombre ?
- Dans quelle mesure le processus budgétaire est-il ouvert et transparent, et quelle est l'amélioration la plus importante qu'il faudrait faire ?
- Quelle est la force des partenariats entre le parlement et les partenaires externes tels que les institutions supérieures de contrôle et comment pourrait-on renforcer ces partenariats ?
- De quelles compétences et connaissances les parlementaires ont-ils besoin pour contrôler le budget et comment peuvent-ils les acquérir ?

Il n'y aura pas de liste d'intervenants officielle. Les participants seront invités à demander la parole en levant simplement la main. Pour que le débat soit dynamique, il sera vivement déconseillé de lire des discours préparés à l'avance. Dans un souci d'équilibre paritaire du débat, le groupe des intervenants sera composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, et l'ordre dans lequel les participants seront invités à intervenir dans la salle tiendra également compte de cette exigence.